

## Salissure dans les parties communes

Par **MGMD**, le **18/02/2020** à **18:28**

Bonjour,

J'ai aperçu cette après-midi des hommes qui photographiaient les parties communes, notamment le couloir qui mène à mon appartement. Cet hiver, le temps a été capricieux, et je promène mon chien régulièrement, ce qui fait que j'ai ramené de la terre sur la moquette qui sert de revêtement de sol. J'ai bien peur que ces hommes soient de la copropriété et préparent une "procédure" à mon encontre pour avoir dégradé, au fil du temps, la moquette qui sert aux parties communes.

Pourriez-vous m'informer de ce qui peut m'être demandé ? Et ce que je peux tenter pour prouver ma bonne foi d'ici là (nettoyage à ma charge et par moi même de la partie dégradé par exemple) ?

Merci